

## AVIS du 24 octobre 2013

- 1 ■ Examen pour avis du projet d'ordonnance relatif à l'homogénéisation du régime juridique applicable à Mayotte (station de pilotage de Mayotte).

-  
**Résultat du vote**

CONTRE	: 0
ABSTENTIONS	: 0
POUR	: 28

Le Conseil Supérieur de la Marine Marchande donne un avis favorable au projet d'ordonnance relatif à l'homogénéisation du régime juridique applicable à Mayotte (station de pilotage de Mayotte).

- 2 ■ Examen pour avis du projet de décret relatif à la composition et au fonctionnement du conseil de coordination inter-portuaire Antilles-Guyane.

-  
**Résultat du vote**

CONTRE	: 8
ABSTENTIONS	: 0
POUR	: 20

Le Conseil Supérieur de la Marine Marchande donne un avis favorable au projet de décret relatif à la composition et au fonctionnement du conseil de coordination inter-portuaire Antilles-Guyane.